



CC des Sorgues du Comtat (Siren : 248400293)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Monteux
Arrondissement	Carpentras
Département	Vaucluse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/10/2001
Date d'effet	24/10/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Christian GROS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	84170 MONTEUX
Téléphone	04 90 61 15 50
Fax	04 90 61 15 55
Courriel	
Site internet	www.sorgues-du-comtat.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 082
-----------------------------	--------

Densité moyenne 258,42

Périmètre

Nombre total de communes membres : 3

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
84	Althen-des-Paluds (218400018)	2 740
84	Monteux (218400802)	11 631
84	Pernes-les-Fontaines (218400885)	10 711

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des encombrants, « des monstres » et autres déchets produits par les ménages.</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Tri et traitement des encombrants, « des monstres » et autres déchets produits par les ménages.</i> - Autres actions environnementales <i>Espaces verts autres que ceux liés à la voirie Les parcs, les squares, les espaces de promenades, les parcours de santé... sont de compétences communautaire (entretien, création, aménagement). Les dispositifs d'écoulement des eaux pluviales non liés à la voirie, propriétés communale Les mayres, les fossés, les lônes, les ruisseaux et tout autre émissaire permettant l'écoulement des eaux sont de compétence communautaire, en dehors des cours d'eau syndicaux.</i>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action sociale <i>Coordination des politiques d'insertion: Création, animation et coordination d'un Contrat Local d'Information et de Coordination gérontologique (C.L.I.C)</i>
<p>Dispositifs locaux de prévention de la délinquance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance <i>Création, animation et coordination d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Animation et coordination d'un contrat intercommunal de sécurité</i>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités.</i> - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Actions favorisant le maintien, l'extension ou l'accueil d'entreprises et, d'une manière générale, la promotion des activités économiques. Mise en oeuvre et suivi des programmes de développement locaux initiés par l'Europe, l'État, la Région et le Département.</i>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités culturelles ou socioculturelles <i>Par délibération spécifique du Conseil Communautaire ou par décision du Président de la Communauté de Communes s'il en a reçu délégation : Réalisation et restauration d'œuvres d'art d'intérêt communautaire sur la voirie Organisation et gestion de manifestations culturelles, sportives, festives et de loisirs d'intérêt communautaire Attribution de subventions aux</i>

<p>associations réalisant une action sur le territoire de la Communauté de Communes dont l'objet est communautaire Attribution de subventions aux associations intercommunales dont le siège est situé sur le territoire de la Communauté de communes</p>
<p>- Activités sportives Organisation et gestion de manifestations culturelles, sportives, festives et de loisirs d'intérêt communautaire Attribution de subventions aux associations réalisant une action sur le territoire de la Communauté de Communes dont l'objet est communautaire Attribution de subventions aux associations intercommunales dont le siège est situé sur le territoire de la Communauté de communes</p>
<p>Aménagement de l'espace</p>
<p>- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Élaboration et mise en oeuvre d'un projet communautaire de territoire. Elaboration d'une politique communautaire de gestion de l'espace rural. Participation à la mise en oeuvre du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon.</p>
<p>- Etudes et programmation Instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols (cf délivrance des autorisations d'occupation du sol)</p>
<p>- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) Instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols Ces actes sont : Les certificats d'urbanisme, Les permis de construire, Les déclarations préalables, Les permis d'aménager, les permis de démolir, Les déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux (et les visites de récolement).</p>
<p>Voirie</p>
<p>- Création, aménagement, entretien de la voirie Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire. La voirie se compose de l'emprise de la voie (la chaussée) qui permet de circuler, ainsi que des dépendances (accotements fossés, dispositifs permettant l'écoulement des eaux pluviales, des talus, murs de soutènement, dalots, des annexes (trottoirs, parkings, places, placettes, ...) de l'éclairage public, du mobilier urbain, de la signalisation verticale et horizontale, ainsi que les espaces verts liés à la voirie</p>
<p>Logement et habitat</p>
<p>- Programme local de l'habitat Elaboration, mise en oeuvre opérationnelle, suivi et évaluation du Programme Local de l'Habitat</p>
<p>- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) Élaboration et mise en oeuvre d'une OPAH communautaire</p>
<p>Autres</p>
<p>- Autres Les transports Étude des besoins en vue d'établir un schéma de desserte Les dispositifs d'écoulement des eaux pluviales non liés à la voirie, propriétés communale Les mayres, les fossés, les lônes, les ruisseaux et tout autre émissaire permettant l'écoulement des eaux sont de compétence communautaire, en dehors des cours d'eau syndicaux</p>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
84	SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION DE LA VIA VENAISSIA (258403054)	SM fermé	61 765
84	SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS DU PAYS D'AVIGNON (SIDOMRA) (258400134)	SM fermé	210 689
84	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON (258403153)	SM fermé	290 277

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)